1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE

COMMUNES	POPULATION SANS DOUBLES COMPTES 1821	1901	1931	1954	1968	1975	1982	1990	1999	EVOLUTION 1990/1999	90/99 EVOLUTION RELATIVE	90/99 TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN
BREUIL MAGNE	520	703	578	641	698	972	1 156	1 160	1 224	64	5,5	0,60
ECHILLAIS	*492*	*1 463*	*1 101*	*1 279*	*1 476*	*1 847*	*2 575*	*2 672*	*2 820*	*148*	*5,5*	*0,60*
FOURAS	736	2 171	2 166	4 068	3 634	3 612	3 295	3 238	3 836	598	18,5	1,90
GRIPPERIE ST SYMPHORIEN	484	507	377	329	331	321	364	402	469	67	16,7	1,73
LE D'AIX	270	406	155	164	207	207	173	199	186	-13	-6,5	-0,75
LOIRE LES MARAIS	215	172	162	187	172	165	268	314	326	12	3,8	0,42
LUSSANT	537	810	655	643	705	710	725	763	834	71	9,3	0,99
MORAGNE	402	374	338	279	285	275	318	394	401	7	1,8	0,20
MURON	776	919	718	750	719	754	947	1 017	996	-21	-2,1	-0,23
PORT DES BARQUES*	-	-	-	1 090	1 181	1 234	1 330	1 455	1 534	79	5,4	0,59
ROCHEFORT	12 389	36 458	26 452	30 858	29 226	28 155	26 167	25 561	25 797	236	0,9	0,10
ST AGNANT	1 019	1 221	1 084	1 072	1 205	1 346	1 594	1 830	2 083	253	13,8	1,45
ST COUTANT LE GRAND	524	415	404	320	337	338	306	293	279	-14	-4,8	-0,54
ST HIPPOLYTE	882	978	816	887	858	809	969	1 109	1 121	12	1,1	0,12
ST LAURENT DE LA PREE	813	835	740	841	857	848	1 075	1 256	1 347	91	7,2	0,78
TONNAY-CHARENTE	1 173	4 696	4 537	5 161	6 332	6 430	6 380	6 814	6 629	-185	-2,7	-0,31
VERGEROUX	213	376	324	300	336	430	529	551	754	203	36,8	3,55
YVES	182	330	424	440	504	531	807	893	1 057	164	18,4	1,89
CC PAYS ROCHEFORTAIS	21 627	52 834	41 031	49 309	49 063	48 984	48 978	49 921	51 693	1 772	3,5	0,39

Source INSEE

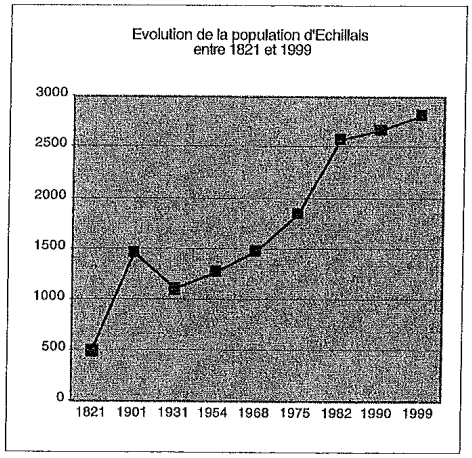

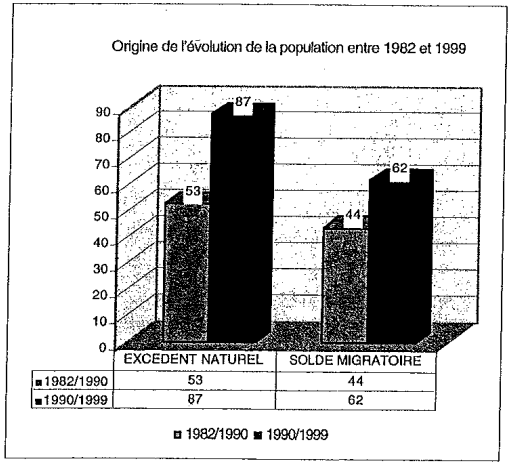

1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE

11. ÉLÉMENTS STATISTIQUES

11.1 Démographie

Une évolution démographique directement liée à l'aménagement du pont à travée levante et à la proximité du pôle d'emploi de la Ville de Rochefort

La croissance de la population de la commune d'Echillais a réellement commencé en 1931 et a connu une accélération à partir de 1968, avec la construction du pont à travée levante. Ainsi, l'ouverture du pont en 1967 a favorisé le transfert de population vers la rive gauche du fleuve, au détriment de la ville de Rochefort qui perd des habitants (une perte de 3 059 habitants durant cette période). Les zones urbanisées de la commune se sont alors étendues. La plus forte croissance démographique s'est effectuée durant la période 1968/1975 avec un taux de croissance de 25 % (1 099 habitants supplémentaires) et la commune enregistre alors la croissance démographique la plus importante à l'échelle du Pays Rochefortais.
Depuis 1982, l'évolution démographique de la commune est revenue à un rythme de croissance moindre (3,7 % entre 1982 et 1990, et 5,5 % entre 1990 et 1999).

Une population en augmentation grâce à un excédent naturel et un solde migratoire positifs

L'évolution d'une population a pour origine l'excédent naturel de la population (la différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances) ainsi que le solde migratoire (la différence entre le nombre de partants et le nombre d'arrivants).
A Échillais, entre 1990 et 1999, l'excédent naturel (87) est supérieur au solde migratoire (62), ce qui est rare dans le contexte du Pays Rochefortais (le solde migratoire est souvent le facteur principal de la croissance démographique). Ce phénomène s'explique par l'arrivée de jeunes couples apportant un renouveau démographique.

1999	0-19	%	20-59 ANS	%	60 ANS et +	%	TOTAL	INDICE JEUNESSE
ECHILLAIS	714	25,7	1 470	53,0	590	21,3	2 774	1,21
PAYS ROCHEFORTAIS	12 296	23,8	26 400	51,1	12 920	25,0	51 616	0,95
CHARENTE-MARITIME	122 222	21,9	281 202	50,4	153 965	27,6	557 389	0,79

Structure par âge de la population en 1999 - Source INSEE

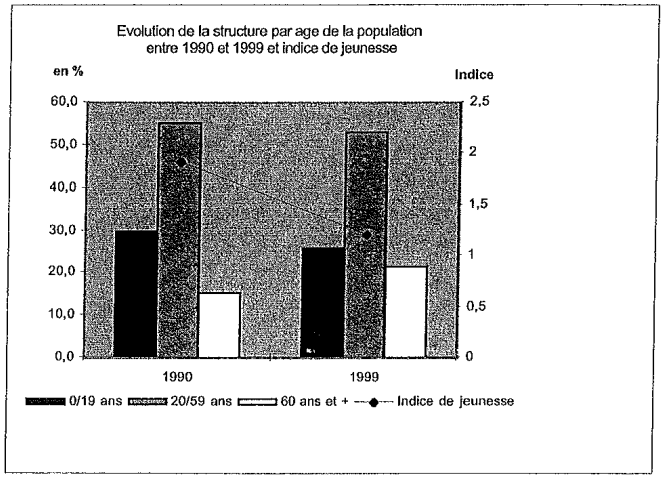

ÉCHILLAIS	0-14 ANS	15-24 ANS	25-29 ANS	30-39 ANS	40-59 ANS	60 ans et +	TOTAL	%
POP. ANCIENNE	156	198	46	122	587	500	1609	58%
POP. NOUVELLE	366	103	64	296	246	90	1165	42%
POP. TOTALE	522	301	110	418	833	590	2774	100%

ÉCHILLAIS	0-14 ANS	15-24 ANS	25-29 ANS	30-39 ANS	40-59 ANS	60-74 ANS	TOTAL
POP. ANCIENNE	10%	12%	3%	8%	36%	31%	100%
POP. NOUVELLE	31%	9%	5%	25%	21%	8%	100%
POP. TOTALE	19%	11%	4%	15%	30%	21%	100%

Structure par âge de la population ancienne et nouvelle Source INSEE 1999 - Traitement Ponant

Une population qui reste jeune en 1999, dans le contexte plus âgé de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais

La structure par âge de la population d'Echillais reste relativement jeune dans le contexte de la CAPR et de la Charente-Maritime. La part de la classe d'âge 0-19 ans est de 25,7 % contre 24 % pour le Pays Rochefortais et 22 % pour le département. Mais ce taux relativement élevé de jeunes ne doit toutefois pas masquer le vieillissement de la population, très net entre 1990 et 1999.

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans et de 20 à 59 ans diminue (respectivement - 3,9 points et - 2 points) au profit du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (+ 5,9 points).
L'indice de jeunesse[1] baisse fortement entre 1990 et 1999.

Une population nouvelle jeune

La population nouvelle installée sur la Commune entre 1990 et 1999 est plus jeune que la population ancienne, avec 46 % des nouveaux arrivants ayant moins de 30 ans.
On constate que la population nouvelle est représentée majoritairement par la tranche d'âge 0-14 ans (31 % de la nouvelle population) et 30-39 ans (25 % de la nouvelle population).
Il est probable que ces deux tranches d'âge sont liées et correspondent à l'arrivée de couples avec enfants sur la Commune. Cependant, comme on a pu le voir précédemment, cette nouvelle population ne suffit pas à compenser le vieillissement de la population de la Commune.
La nouvelle population, arrivée entre 1990 et 1999 sur le territoire communal, représente 42 % de la population totale de la Commune, contre 37 % de la population totale pour la CAPR. Cette forte proportion de nouveaux arrivants indique l'attractivité de la Commune.

[1] *L'indice de jeunesse et est le rapport de la classe d'âge des moins de 20 ans sur celle des 60 ans et plus*

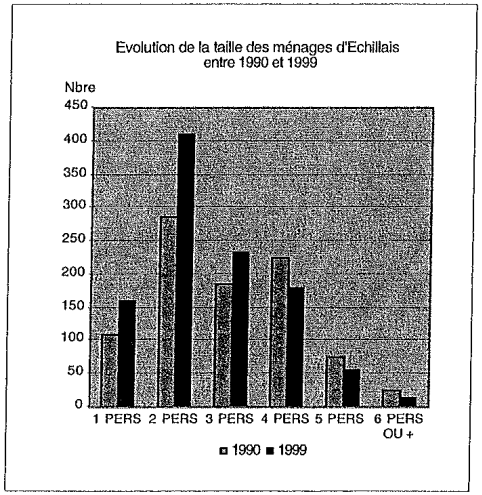

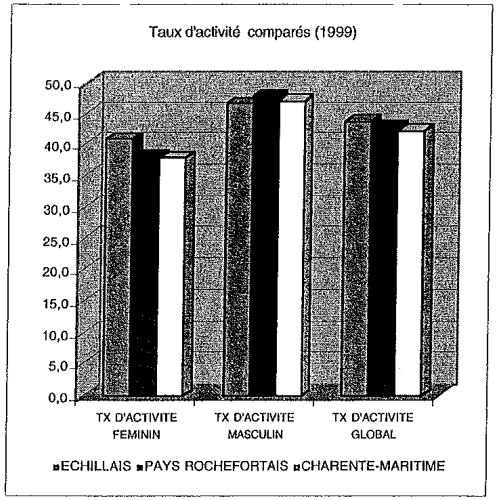

149 ménages supplémentaires

Entre 1990 et 1999, 149 ménages supplémentaires sont comptabilisés. Cette croissance concerne les ménages de 1 à 3 personnes.

Ce sont les ménages de 2 personnes qui progressent le plus (+ 126 ménages de deux personnes, soit 84,5 % des nouveaux ménages) alors que les ménages de plus de 4 personnes sont en baisse (- 74 ménages de 4 à 6 personnes et plus, soit une baisse de 23 % entre 1990 et 1999).

ECHILLAIS	1 PERS	2 PERS	3 PERS	4 PERS	5 PERS	6 PERS OU +	TOTAL
1990	110	286	186	225	77	24	908
1999	161	412	233	181	57	13	1057
ECART 90/99	51	126	47	-44	-20	-11	149

Evolution de la taille des ménages Source : INSEE RGP 1999

On constate donc que de nombreux couples font le choix de venir s'installer sur la commune, et ici se pose la question, à moyen terme, des équipements à prévoir.

11.2 Les actifs

Un taux d'activité important

La part totale d'actifs de la Commune (43,9 % de la population totale) est proportionnellement supérieure à celle de la CAPR (42,9 %) et à celui du département (42,5 %). Ainsi, la population d'Echillais se caractérise par un taux d'activité relativement élevé et également par un taux d'activité féminin (41 % en 1999), supérieur à celui de la CAPR (38,2 %) et à celui du département (38 %). La population d'Echillais est donc constituée essentiellement de couples actifs.

Concernant le taux d'activité masculin (46,7 % en 1999), il est proportionnellement inférieur à celui de la CAPR et du département. Le taux d'activité des femmes est en progression depuis 1990 (+ 63 femmes actives entre 1990 et 1999) alors que le nombre d'hommes actifs reste le même entre 1990 et 1999 (651 hommes actifs).

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	NB	%	NB	%	NB	%
1982	626	49,5	390	29,7	1 016	39,4
1990	651	49,6	503	37,0	1 154	43,2
1999	651	46,7	566	41,0	1 217	43,9
ECART 90/99	0	0,0	63	12,5	63	5,5

Evolution des taux d'activité d'Échillais - Source INSEE - traitement Ponant

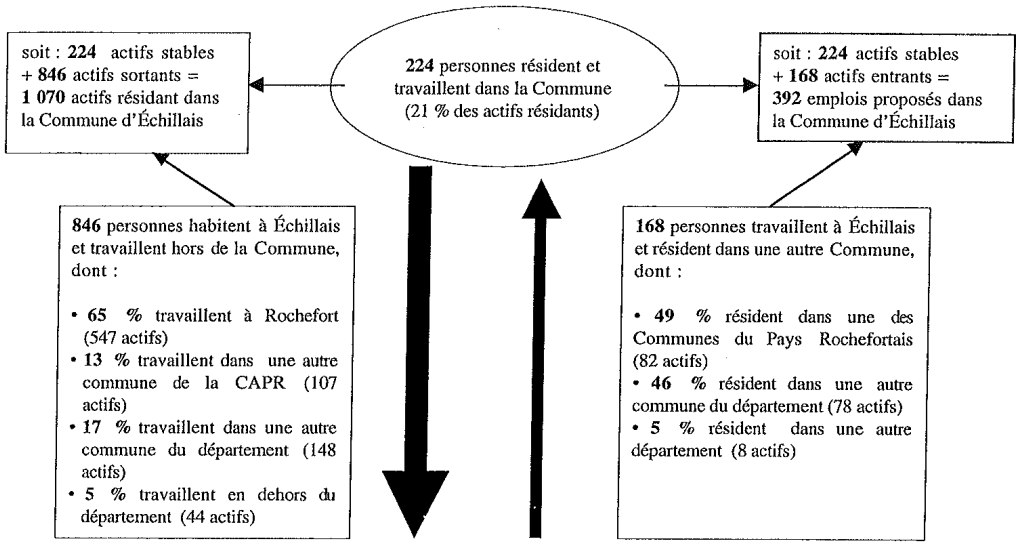

	FOYERS IMPOSES		FOYERS NON IMPOSES		REVENU NET MOYEN	
	1990	1995	1990	1995	1990	1995
ECHILLAIS	52%	53%	48%	47%	87 139 F	91 968 F
CAPR	43%	44%	57%	56%	66 896 F	72 912 F
CHARENTE-MARITIME	44%	43%	56%	57%	72 296 F	75 891 F

Evolution du revenu des ménages - Source INSEE

Rochefort, principal pôle d'emploi pour les actifs d'Échillais

En 1999, la commune offre 392 emplois pour 1070 actifs résidant dans la commune. 79 % de la population active travaille à l'extérieur de la commune. 120 emplois ont été créés dans la Commune entre 1990 et 1999, entraînant une augmentation des actifs stables (+ 16 %) et surtout des actifs entrants qui font plus que doubler sur la période.

ECHILLAIS	NB ACTIFS	NB EMPLOI	SOLDE EMPLOI	NB ACTIFS STABLES	NB ACTIFS SORTANTS	NB ACTIFS ENTRANTS
1990	1026	272	-754	193	833	79
1999	1070	392	-678	224	846	168
Écart 90/99	44	120		31	13	89

Actifs et migrations de travail -Source INSEE - Traitement PONANT

La mobilité domicile/ travail hors de la commune concerne 846 personnes dont la grande majorité se dirige vers Rochefort (65 %) ou une autre commune de la CAPR pour travailler (17 %).

11.3 Quelques données sociales

Un niveau de revenu net moyen supérieur à celui de la CAPR et du Département

En 1995, l'écart entre le revenu net moyen d'Échillais et celui de la CAPR est d'environ 20 000 F. Ainsi, la population d'Echillais a, globalement, un niveau de vie supérieur à la moyenne de la CAPR et du département.
D'autre part, plus de la moitié de la population d'Echillais est imposable (53 % en 1999), tandis que dans la CAPR et dans le département, la population imposable représente respectivement 44 % et 43 % de la population totale.

	REVENU NET MOYEN	
	FOYERS NON IMPOSABLES	FOYERS IMPOSABLES
ÉCHILLAIS	43 895 F	133 950 F
CAPR	35 645 F	120 887 F
DEPT	35 268 F	129 068 F

Source DGI-INSEE - Traitement Ponant

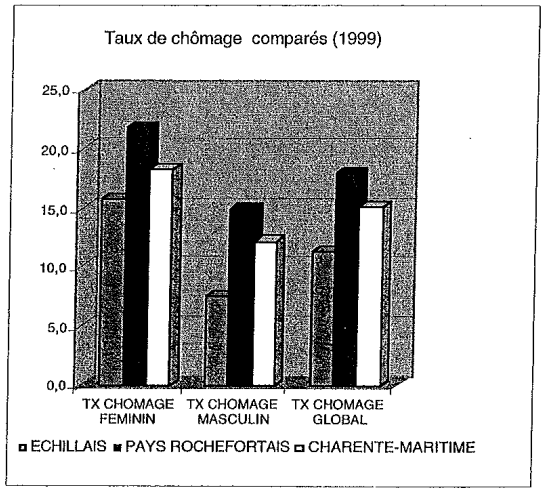

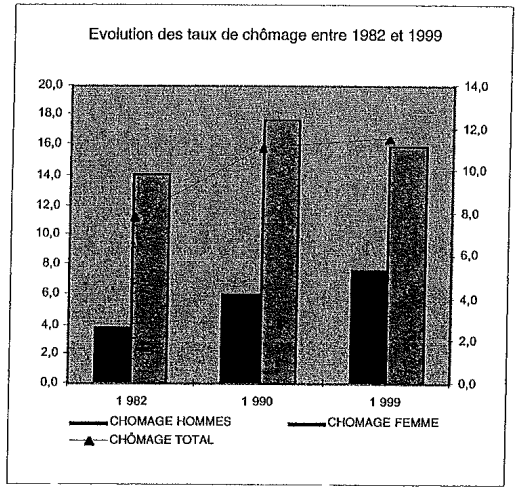

Une population moins atteinte par le chômage que celle de l'ensemble de la CAPR

En 1999, le taux de chômage de la population d'Echillais est nettement inférieur (11,5 %) à celui du département (15,2 %) et à celui de la CAPR (18,1 %).

Le taux de chômage féminin en particulier diminue de près de 2 points entre 1990 et 1999, alors que le taux de chômage masculin augmente dans les mêmes proportions (+ 1,7 points).

	CHOMAGE FEMININ		CHOMAGE MASCULIN		TOTAL CHOMAGE	
	NB	%	NB	%	NB	%
ECHILLAIS	90	15,9	50	7,7	140	11,5
PAYS ROCHEFORTAIS	2 228	21,9	1 786	15,0	4 014	18,1
CHARENTE-MARITIME	20 222	18,5	15 737	12,3	35 959	15,2

Taux de chômage comparés - Source RGP INSEE 99

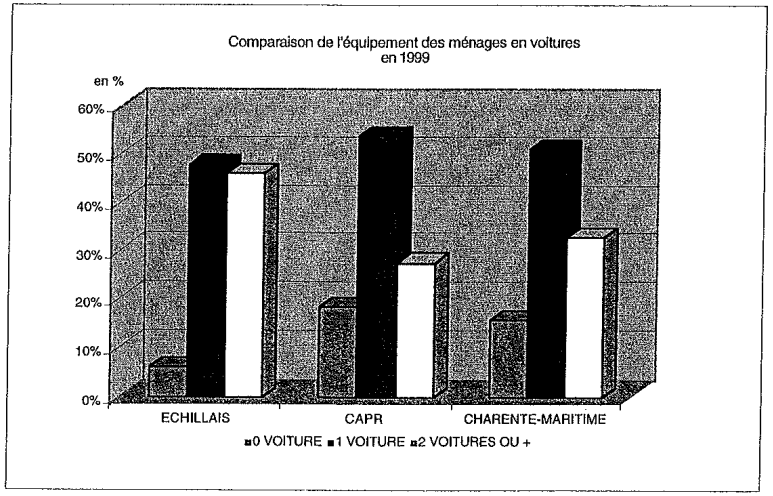

Très peu de ménages sans voiture

Seulement 6 % des ménages d'Échillais ne possèdent pas de voiture (soit 64 ménages) et plus de 46 % ont deux voitures au moins, contre seulement 28 % au niveau de la CAPR. Ce taux important d'équipement en voiture est en partie du aux déplacements domicile/travail, à la présence de centres commerciaux sur la Ville de Rochefort et à la relative aisance des ménages d'Échillais.

1999	0 VOITURE	1 VOITURE	2 VOITURES OU +
ECHILLAIS	6%	48%	46%
CAPR	19%	54%	28%
CHARENTE-MARITIME	16%	51%	33%

Equipement des ménages en voitures Source : INSEE RGP 1999

	RES. PRINCIPALES		RES. SECONDAIRES		LOGTS VACANTS		TOTAL	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
1990	908	92%	25	3%	49	5%	982	100%
1999	1057	93%	22	2%	55	5%	1 134	100%
1990/1999	149	16%	-3	-12%	6	12%	152	15%

Evolution du parc de logements d'Echillais - Source INSEE

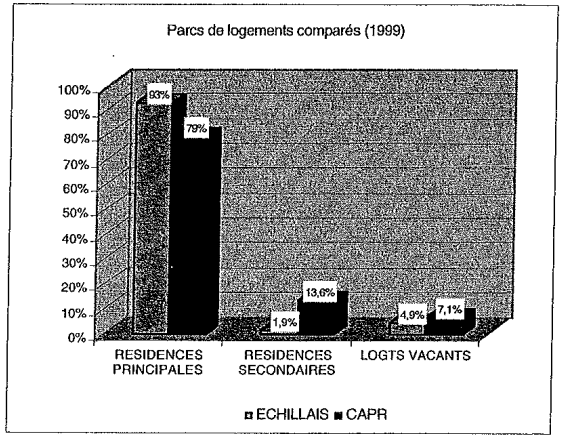

1999	PROPRIETAIRES		LOCATAIRES PRIVES		LOCATAIRES HLM		AUTRES		TOTAL RESIDENCES PRINCIPALES	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
ECHILLAIS	833	78,8	136	12,9	49	4,6	39	3,7	1057	100
CAPR	12 711	58,2	5 754	26,3	2 605	11,9	787	3,6	21 857	100
CHARENTE-MARITIME	149857	63,2	54229	22,9	20463	8,6	12645	5,3	237 194	100

Statut d'occupation des résidences principales - Source RGP INSEE 1999

11.4 le logement

Peu de logements vacants

Échillais est une commune résidentielle : plus de 93 % des logements sont des résidences principales. Le parc de résidences secondaires est quasiment inexistant (moins de 2 % des logements) et le parc de logements vacants (5 %) reste plus faible que celui de l'ensemble de la CAPR.

1999 (en %)	RESIDENCES PRINCIPALES	RESIDENCES SECONDAIRES	LOGTS VACANTS	VARIATION RELATIVE DU PARC TOTAL (90/99)
ECHILLAIS	93%	1,9%	4,9%	15%
CAPR	79%	13,6%	7,1%	13%

Parcs de logements comparés - Source INSEE 1999

L'apparition très récente de logements locatifs sociaux

En 1999, 78,8 % de la population résidante est propriétaire contre 58,2 % dans la CAPR ou 63,2 % en Charente-Maritime. Ainsi, la part des locataires privés et des locataires HLM d'Échillais est faible (respectivement 12,9 % et 4,6 %) mais tout de même en augmentation puisque la Commune d'Échillais, qui ne comptait aucun logement HLM en 1998, en compte 49 en 1999.

ÉCHILLAIS	PROPRIETAIRES		LOCATAIRES PRIVES		LOCATAIRES HLM		AUTRES	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
1990	763	84,0	119	13,1	0	0,0	26	2,9
1999	833	78,8	136	12,9	49	4,6	39	3,7

Evolution du statut d'occupation des résidences principales - Source RGP INSEE 1990 et 1999

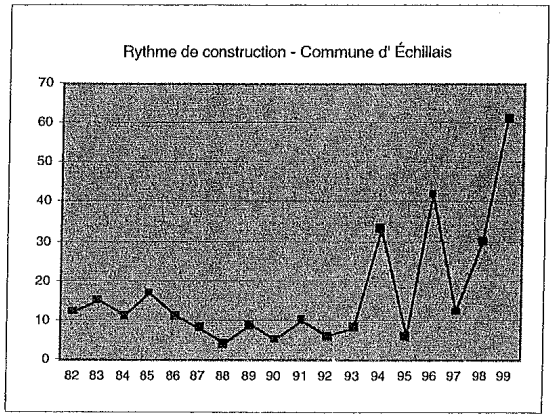

ÉCHILLAIS	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99
INDIVIDUELS PURS	12	15	11	17	11	8	4	9	5	10	6	6	13	6	20	12	12	18
INDI GROUPE												2	20		22		14	
TOTAL INDIV.	12	15	11	17	11	8	4	9	5	10	6	8	33	6	42	12	26	18
COLLECTIF																	4	43
TOTAL LOGTS	12	15	11	17	11	8	4	9	5	10	6	8	33	6	42	12	30	61

Rythme de construction - Commune d'Échillais (Logements commencés) - Source : DRE-Siclone et DRE-Sitadel-DDE17

Un parc de logements relativement récent et un rythme de construction soutenu

A la différence de la CAPR, la Commune d'Échillais a un faible parc construit avant 1949 (23,4 % seulement contre 43,6 % pour la CAPR).
En effet, le franchissement de la Charente a longtemps été un obstacle au développement du bourg d'Échillais. Avec le pont à travée levante, inauguré en 1967, les nouvelles constructions apparaissent, créant un parc relativement récent.

	ANNÉE DE CONSTRUCTION DU PARC DE LOGEMENTS					
en %	Avant 1949	1949/1974	1975/81	82/89	à partir de 90	TOTAL
ÉCHILLAIS	23,4	22,8	24,9	11,7	17,2	100
CAPR	43,6	24,4	11,6	10,5	9,9	100

Source : INSEE RGP 1999

Sur la dernière période intercensitaire (1990/1999), la commune d'Échillais a construit plus de17 % de son parc de logements (contre seulement 10 % pour l'ensemble de la CAPR). Entre 1991 et 1999, la commune, tout comme la CAPR, connaît une amélioration de son rythme de construction.

LOGTS COMMENCES	82/90		91/99	
	NB	MOY/AN	NB	MOY/AN
ÉCHILLAIS	92	10	208	23
PAYS ROCHEFORTAIS	2 026	225	2 382	265
POIDS COMMUNE/TOTAL	4,5		8,7	

Source GEOKIT DDE - DRE SICLONE

La production de logements collectifs, dont une partie de logements locatifs sociaux, est venue renforcer la construction neuve à partir de 1998.

12. ANALYSE DU TERRITOIRE COMMUNAL

12.1 DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Le développement historique de la Commune d'Echillais est lié à l'évolution des marais situés au bord de Charente, au développement de Rochefort et aux différentes transformations du réseau routier entre le nord et le sud du département.

Les premières implantations humaines

Les premières implantations humaines, aux périodes préhistoriques et Gallo-romaines, se sont faites à l'Ouest du Bourg sur le site des Éronnelles.
Au début du Moyen Age, le premier village s'est positionné, à proximité de la vallée de l'Arnoult, à l'intérieur de l'actuel Bois du Chay.
Au XI° siècle, en accompagnement de l'édification de l'église Romane, le bourg se déplace vers l'Ouest .
Un édifice fortifié (Château disparu aux XVI° et XVII°) implanté entre « Le Frelin et l'église assurait un rôle défensif de cette partie du territoire.

La traversée de la Charente

L'histoire de ce territoire, est liée à la traversée de la Charente.
Avant la création de Brouage (1555) puis de l'Arsenal de Rochefort (1666), Soubise était la commune la plus importante au Sud de la Charente, avec une traversée du fleuve qui s'y faisait par bac et permettait de rejoindre La Rochelle et Tonnay-Charente en passant à proximité du château de Rochefort.
Le développement de la ville de Rochefort va induire une amélioration du réseau routier et de nouveaux points de franchissement de la Charente.
Un bac est mis en place à Martrou dès le XVII° siècle confortant le village surplombant la Charente.
Le XIX° siècle va voir apparaître la grande voie rectiligne permettant l'accès à la Charente, avant la réalisation du Pont Transbordeur, en 1900.

Entre 1900 et aujourd'hui, le quartier de Martrou va subir de multiples modifications, liées au morcellement induit par les différents ouvrages de franchissement et les infrastructures nouvelles qui leur sont liées :

- ***1967*** : *Réalisation du Pont à Travée Levante. Une nouvelle voie est réalisée à partir de la rue de la Renaissance.*
- ***Années 80*** : *Déplacement de la RD 733 vers l'Ouest avec mise à 2x2 voies.*
- ***Février 91*** : *Réalisation du Viaduc à Péage et destruction du Pont à Travée Levante.*

  Remblaiement inachevé de l'ancienne voie d'accès au Pont à Travée Levante.

Le développement urbain

L'année 1884 marque le début du développement urbain avec les premières implantations des maisons des ouvriers de l'Arsenal de Rochefort, le long de la route d'accès au Pont Transbordeur, dans le secteur de la Renaissance.
Les années 1970 vont développer l'urbanisation d'Echillais, avec la réalisation de nombreuses opérations de lotissements.
L'apport de population nouvelle est due à l'amélioration du réseau routier et à l'implantation de la Base Aérienne de Saint-Agnant en 1972.
Cette Base Aérienne, accompagnée de la création d'un aéroport, va induire une frontière vis-à-vis des différentes communes situées à l'Ouest et reportera plus au nord l'ancienne voie entre Saint Agnant et Soubise.

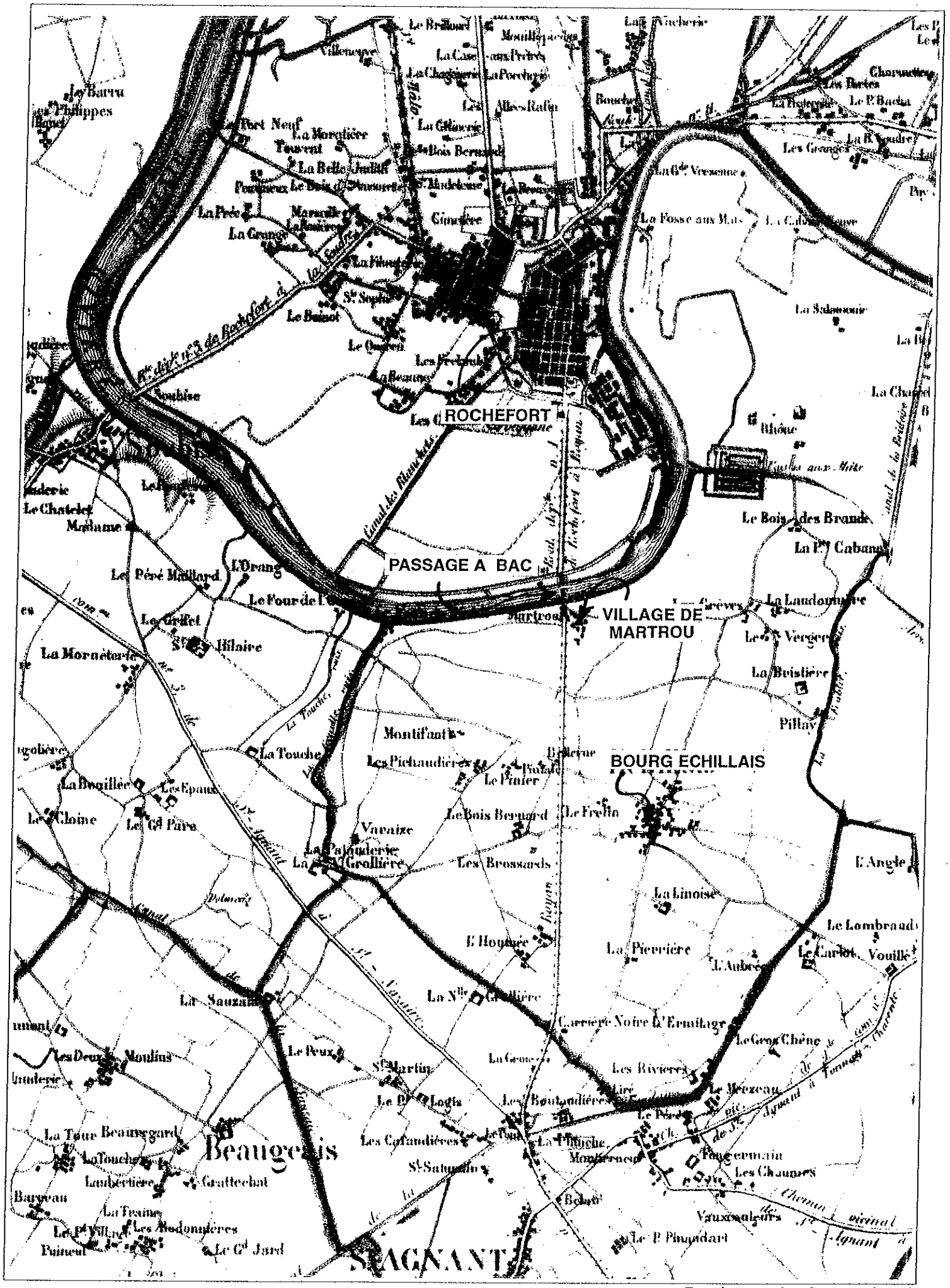

Extrait carte des Cantons (1863)

12.2 Le réseau de voirie

L'évolution du réseau de voirie

L'analyse du réseau routier met en évidence l'importance du développement automobile et la nécessité d'amélioration régulière des traversées du Fleuve dans l'organisation territoriale du département. Les modifications successives des ouvrages de traversée de la Charente ont amélioré la rapidité des échanges vers le littoral (Royan et Ile d'Oléron). Ces aménagements ont eu des répercussions sur l'ensemble du réseau routier de la commune.
Les principales modifications concernent :
- Les points d'échanges sur la RD 733.
- Les nouvelles entrées par rapport aux secteurs urbains à partir de la RD 733.
- Les flux de transit liés à la desserte des activités et de la Base Aérienne.

La route du Transbordeur, bien qu'ayant perdu de son importance, reste toujours un axe majeur de liaison entre la route de Monthérault et la rue de l'Espérance. En effet, associée à la route de Monthérault, elle constitue un axe de transit estival qui dessert les sites touristiques proches et permet à un certain nombre de touristes d'éviter le péage du Viaduc de Martrou. Cette voie, avec ses alignements de platanes, reste un élément fort du patrimoine de la Commune et du Pays Rochefortais. Elle va pouvoir être confortée dans ce sens dans la mesure où la RD 238 fait l'objet d'un projet de déplacement au Nord du bourg.

Par ailleurs, l'amélioration de l'échangeur sur la route de Soubise avec la RD 733 va permettre de déplacer une partie du transit des véhicules lourds empruntant la rue des Éronnelles (autre tronçon de la Route du Transbordeur).
La D 238 E1 assure les liaisons Est-Ouest en direction de Soubise. Elle constitue la voie principale d'accès aux secteurs urbains d'Echillais à partir de la RD 733. Elle facilite les liaisons avec Soubise dont le pôle commercial et les services médicaux et para médicaux sont utilisés par une partie de la population d'Échillais.
Entre l'actuelle RD 733 et la rue du Transbordeur, c'est tout un secteur qui est marqué par la succession des infrastructures routières, entre lesquelles se sont implantées les différents lotissements.

La route de St Agnant, prolongeant la rue de la Limoise, facilite l'utilisation réciproque d'équipements présents sur l'une ou l'autre commune :
- Le collège de St Agnant.
- La crèche-garderie d'Echillais.
Cette voie rurale n'est pas adaptée à la circulation qu'elle supporte et pose des problèmes de sécurité à l'approche du Centre-Bourg.

La remise en service du Pont Transbordeur, pour les vélos et les piétons à partir de 1997, a permis de développer des liaisons touristiques de part et d'autre de la Charente, mais aussi de favoriser des échanges au quotidien avec la Ville de Rochefort. Les habitants des secteurs de Martrou et de la Renaissance empruntent à vélo le Pont Transbordeur pour éviter le Viaduc de Martrou dont les pentes sont très accusées.

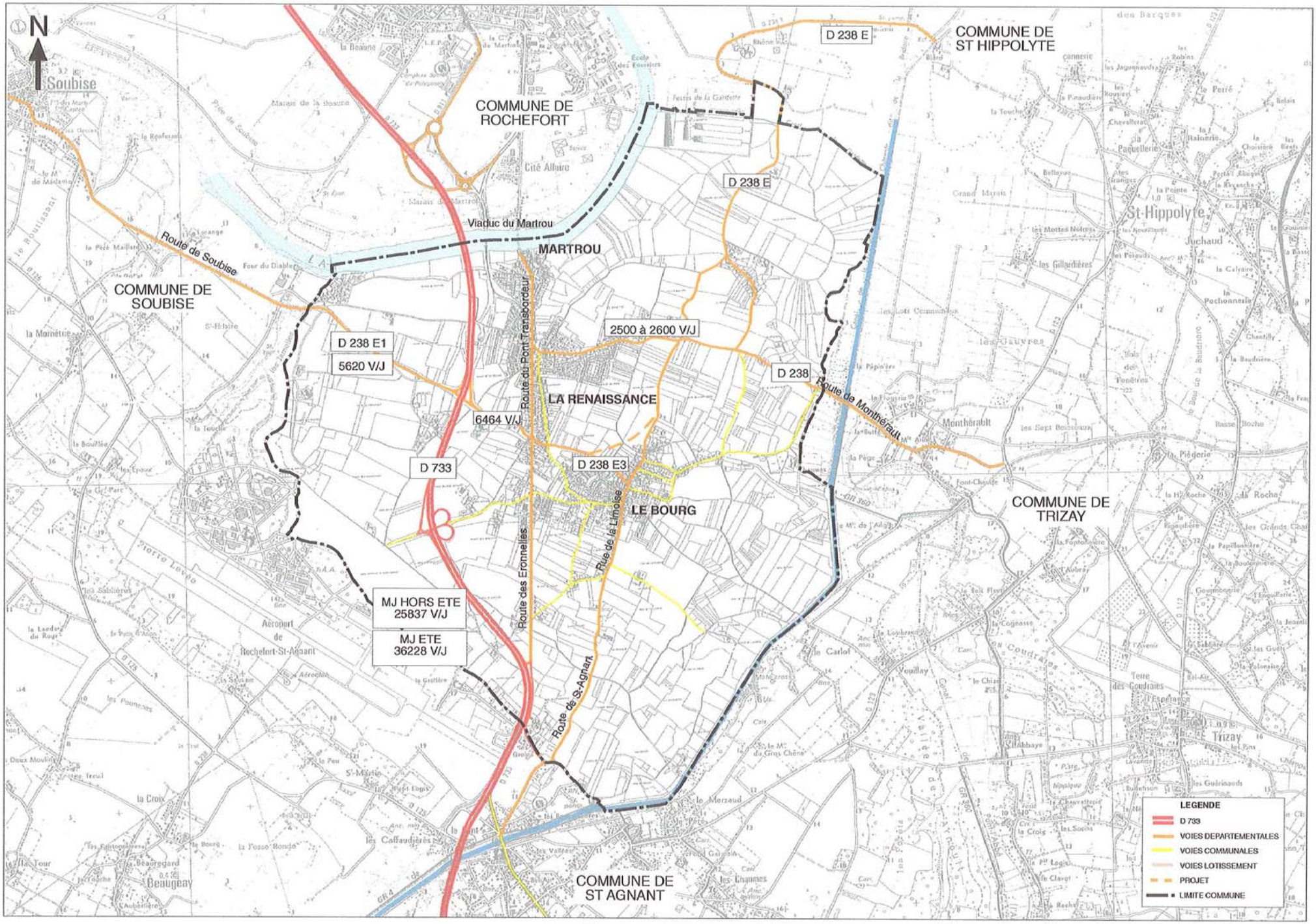

RÉSEAU VOIRIE

La RD 733 , axe de transit Nord-Sud du département délimitant les parties urbanisées à l'Est et les parties strictement agricoles à l'Ouest.

La RD 238 E représente la principale entrée de la Commune partir de la RD733.

L'ancienne route de soubise.

La Route du Transbordeur et un axe Nord-Sud sur prés de trois kimomètres reliant les différentes opérations, mais ayant perdu son rôle de circulation de transit.

La Route de la Limoise représente une liaison importante vers St-Agnant.

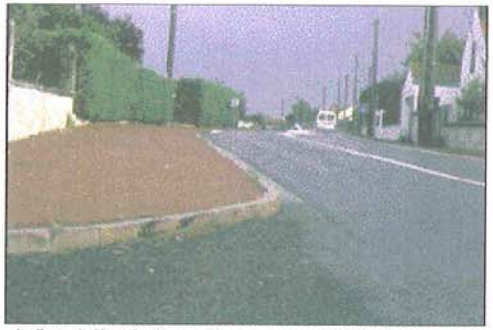

La Route de Monthérault permet le contournement du viaduc de Martrou et est très utilisée en periode touristique.

La rue du Gros Chêne, avec le déplacement de la Route de Monthérault, représentera la"nouvelle voie centrale" du bourg.

La Rue de l'Eglise est l'une des prinipales voies d'accés au Centre Bourg.

Rue de l'Ormeau représente une voie de lotissement comme il existe de nombreuses dans la Commune.

12.3 Le Bâti

Répartition du Bâti

Jusqu'au XIX° siècle, Echillais est resté une petite communale rurale.
Le Bourg s'organise principalement autour de l'église par un réseau de rues et de ruelles et constitue la partie la plus dense de la Commune.
Le « Martrou » constitue un village important dans la vie et l'organisation de la Commune en raison du passage obligé que représente la traversée de la Charente. Il constitue l'un des éléments identitaires forts avec la présence du Pont Transbordeur.

Le reste du bâti ancien est réparti en petits hameaux agricoles sur l'ensemble du territoire (Le Frelin, l'Houmée, les Pichaudières, la Landonnière, la Pouline,...).

Un habitat de type ouvrier s'est implanté à la fin du XIX° siècle et au début du XX° (à partir de 1884 pour les premières maisons) de part et d'autre de la route d'accès au Pont Transbordeur, le long de la rue de la Tourasse et en continuité du quartier ancien du Martrou.

Les extensions plus récentes se sont implantées et organisées sous deux formes :
- le long des voies existantes les plus importantes (route d'accès au Pont Transbordeur, rue de la Limoise et de Ville d'Envers, route de Monthérault,...)
- en lotissements de part et d'autre de la route d'accès au Pont Transbordeur et le long de la route de Monthérault. Ces organisations urbaines ont induit un isolement des différents quartiers les uns par rapport aux autres.

Deux entités urbaines s'opposent avec une répartition équivalente du bâti entre, d'une part, le Bourg et d'autre part, la Renaissance et Martrou. L'articulation se situe au niveau du carrefour de la rue de l'Espérance. Ce dernier est d'autant plus important, qu'il va constituer le nouveau tracé de la RD 238 permettant d'éviter les flux de transit à travers les secteurs d'habitat existant.

Typologie du Bâti

L'Habitat Ancien

Echillais possède un bâti ancien traditionnel, essentiellement dans le bourg et dans les différents hameaux agricoles.
Ce bâti est caractéristique de l'architecture agricole traditionnelle :
- Maison d'habitation orientée au sud, couvertes de tuiles type « tige de botte ».
- Dépendances en moellons calcaires, complétant l'ensemble le plus souvent abrité du vent autour d'une cour.
- Alignement sur la rue complété par des murs de pierres sèches.

A l'intérieur du Bourg et à proximité de l'ancien bac de Martrou, le bâti conserve des éléments remarquables antérieurs au XIX^{e} siècle.
Le bâti ancien (dépendances en moellons calcaires) situé au cœur des hameaux tend aujourd'hui à disparaître au profit de bâtiments industriels, facilitant une pratique intensive de l'agriculture.
L'habitat ouvrier, datant de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle, se caractérise par une habitation basse à simple rez-de-chaussée, alignée ou en retrait de la rue, l'alignement étant, dans ce dernier cas, complété par un muret de pierres (ou de pierres et de briques) surmonté de grilles en ferronnerie.
Des jardins potagers accompagnent ce type de bâti. La combinaison du bâti et de ces espaces extérieurs maraîchers crée un cadre de vie assez remarquable entre la rue des Éronnelles et le chemin rural longeant le Bois Bernard, ainsi qu'entre la rue de la Renaissance et la rue de la Tourasse.

Quelques demeures ou fermes isolées ont leurs propres caractéristiques architecturales. Elles constituent les principaux éléments du patrimoine bâti de la commune :
- *Château de la Bristière*
- *La Limoise (lieu de mémoire de l'enfance de l'écrivain Pierre Loti)*
- *L'Aubrée*
- *Bois Bernard*

L'habitat récent

Les constructions récentes sont liées aux lotissements successifs et ont les caractéristiques de l'habitat pavillonnaire :
- *Implantation de la maison en milieu de parcelle*
- *Clôtures hétéroclites, en majorité minérales, en particulier sur la rue*
- *Plantations d'essences végétales étrangères aux lieux*
- *etc.*

Cependant, les différentes opérations de la ZAC du Frelin ont apporté un autre type d'habitat. Semi-groupé, celui-ci s'inspire plus largement des formes bâties traditionnelles (un alignement sur la rue, une hauteur à R+1) et une organisation générale proche de la structure urbaine existante (raccordement avec le réseau de voies existantes, orientation des nouvelles rues vers le Centre-Bourg, continuité du tissu urbain, etc.).

Bâti ancien du Centre-Bourg.

Murets en pierres complétant l'alignement.

Bâti ancien du village de Martrou.

*Habitat ancien de la fin du XIX^e^ début du XX^e^*

Habitat agricole au cœur des hameaux.

La Ferme de La Limoise, un ensemble bâti remarquable

L'habitat pavillonnaire des différentes opération de lotissement...

...et ses clôtures hétérocilites.

Les habitations de la ZAC du Frelin en continuité du Bourg.

12.4 Les Espaces Publics

Les places de la Mairie et de l'Église peuvent être considérées comme les espaces publics majeurs de la Commune d'Échillais.

Ces espaces, autour desquels s'organisent les principaux équipements et services publics, ont fait l'objet d'aménagements récents. Ces aménagements ont pris en compte la place de l'automobile, avec des capacités de stationnement adaptées à la desserte des équipements. De larges espaces piétons, accompagnés de plantations, ont été préservés devant la Mairie et entre l'Église et les Écoles. Ces différents traitements participent largement à l'identification du Centre Bourg.

Les abords du Pont Transbordeur et de l'ancienne Cale à Bac constituent des espaces publics remarquables. Ils ont une valeur patrimoniale et font actuellement l'objet d'aménagements dans le cadre des travaux engagés par la Communauté d'Agglomération. Les autres espaces publics du territoire sont essentiellement les différents espaces verts intégrés aux lotissements et à proximité desquels se trouvent les parkings. Ces espaces ont une certaine importance dans la perception et l'organisation des différents quartiers et sont utilisés à des fins festives.

En septembre 2000 et 2001, l'organisation de pique-niques à l'échelle de la Commune a permis de mettre en évidence les différents lieux où les habitants de chaque quartier avaient spontanément envie de se réunir. En 2000, 14 lieux avaient été identifiés; 2001 a connu une progression avec 17 lieux appropriés.

12.5 Les Équipements Publics

Les équipements publics sont regroupés dans le Centre du Bourg, aux abords de l'église :
- *Mairie*
- *Bibliothèque*
- *Salle des fêtes (Foyer Rural) et salles de réunions associatives*
- *Écoles primaires et maternelles*
- *Centre de loisirs "Les P'tits Filous"*
- *Crèche et Halte garderie Parentale*

La Commune a réalisé un certain nombre d'investissements, au cours de ces dernières années, pour mettre en valeur les équipements publics et les adapter aux besoins des habitants de la commune.
Cependant, la Mairie est un peu trop étroite pour assurer au mieux l'accueil du public et le travail des élus.
La bibliothèque, située dans le même ensemble bâti que le groupe scolaire n° 1, est trop exiguë. Cet ensemble accueille également la garderie péri-scolaire et l'aide aux devoirs, dans un ancien logement d'instituteurs.

Les Écoles Primaires connaissent des difficultés de fonctionnement, en raison d'une répartition des classes dans trois groupes séparés :
Les Groupes Scolaires 1 et 2 fonctionnent à l'intérieur de bâtiments anciens qui ne peuvent plus être adaptés aux nouvelles demandes pédagogiques et qui ne pourront pas supporter une augmentation des effectifs :
- *Impossibilité de créer de nouvelles salles de classe ;*
- *Espaces extérieurs insuffisants ;*
- *Espaces inadaptés aux besoins de l'enseignement.*

De plus, la sortie des écoles pose des problèmes de sécurité (traversée des enfants en direction des espaces de stationnement sans zone tampon).
Cependant, la Commune possède un ensemble foncier attenant aux écoles maternelles, dans lequel se trouve la majeure partie des équipements socio-culturels. Par ailleurs, l'acquisition en cours du foncier attenant à cet ensemble et la présence de terrains privés enclavés libres de constructions constituent une réserve foncière précieuse au cœur du Bourg.

Au niveau de la Petite Enfance, deux équipements complètent les activités associatives :
- Le Centre « Les P'tits filous », centre aéré installé dans un bâtiment peu adapté et qui ne permet pas d'accueillir sereinement les enfants.
- La Crèche-Halte Garderie Parentale de 25 places, dont le rayonnement dépasse celui de la Commune. Actuellement, elle ne peut plus répondre à la demande.

Le secteur associatif est très développé dans la Commune. Il permet d'intégrer les nouveaux habitants à la vie communale et d'atténuer, en partie, le phénomène de cité dortoir.

Les autres équipements publics sont situés hors du Bourg. Ils ont une vocation sportive et de loisirs :

- Le Secteur des Chaumes comprend un terrain de foot, deux courts de tennis et une salle de sports où se pratique le judo, la gymnastique, etc.

Ces équipements, peu éloignés du bourg, restent, malgré tout, difficilement utilisables par les écoles.

Cependant, ils ont l'avantage d'être situés près du canal Seudre-Charente et font l'objet d'un projet d'extension avec la réalisation d'un plan d'eau de pêche, accompagné de liaisons piétonnes vers la base nautique des " Perles d'Eau".

Un équipement, lieu d'interprétation sur le Pont Transbordeur, est en cours de réalisation dans le village de Martrou, à l'intérieur de l'ancien bâtiment de stockage du bac. Cet équipement est intégré dans la mise en valeur des abords du Pont Transbordeur (*Maîtrise d'Ouvrage Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais).*

La Mairie au cœur du Bourg.

Le Bâtiment occupé par Le CLES

Le Foyer Rural

Le Presbytère

L'Ecole Maternelle

Le Groupe Scolaire n°1

Les Ateliers Municipaux

L'ensemble Sportif et de Loisirs des Chaumes

12.6 Les Commerces, Services et Activités

Les principaux commerces et services sont répartis dans les secteurs urbanisés.
Les efforts engagés sur le Centre Bourg ont permis de maintenir certains commerces de proximité tels que boucherie, bar-tabac-presse et boulangerie.
Le développement de l'habitat récent hors du bourg, et en particulier le long de la Route du Transbordeur , a induit d'autres installations de commerces le long de celle-ci :
- Boulangerie
- Pharmacie

Il est à noter que les anciennes activités de restauration qui étaient implantées le long de la Route du Transbordeur et à proximité du Martrou et qui profitaient du passage, ont disparu. La Route du Transbordeur a conservé, néanmoins, les activités liées à l'automobile (réparation voitures, auto-école).

Les différents services privés (médecin, coiffeurs, etc.) sont répartis à l'intérieur des quartiers résidentiels Les activités générant des nuisances sont situées en totalité hors des zones urbaines et dispersées sur plusieurs sites :

- Une petite zone d'activités artisanales à "L'Houmée », marquante par la présence d'une casse-auto (stockage des voitures). Elle fait l'objet d'un projet d'extension sur un ensemble de 15 ha. Cette zone dispose d'un zonage particulier dans le cadre du POS en vue de l'implantation d'un secteur d'activités à vocation horticole.
- Le secteur des "Carrières Noires" doit son nom à l'exploitation de carrières de calcaire. Ce lieu a été réinvesti par une entreprise de collecte des fers et métaux en vue d'un recyclage, et par un centre d'éducation canine, qui s'est développé sur l'ensemble du Pays Rochefortais et du département.

- Le secteur des Brandes de Varaise reçoit une série d'activités qui créent un paysage spécifique sur la frange Ouest de la Commune :
  - *Carrières d'extractions de calcaire*
  - *Usine d'incinération des ordures ménagères*
  - *Centre de tri des éléments recyclables*

- *Station d'épuration de la Base aérienne*
  Partie de la Base Aérienne dite de St Agnant
- *Limites de l'aéroport Rochefort - St Agnant*
- *Entreprise au "Four du diable"*

  Tout ce secteur comprend des activités qui ont un rayonnement dépassant largement le territoire communal et induisant des flux de circulation parfois importants.

- Le secteur de Pimale est situé entre la RD 733 et la route d'accès au Pont Transbordeur à proximité du péage du Viaduc du Martrou. Aucune activité ne s'y est pour l'instant implantée. L'objectif de développement de ce secteur s'appuie au préalable sur l'implantation nécessaire d'une surface commerciale, liée à l'alimentation ou bien de commerces particulièrement attractifs.

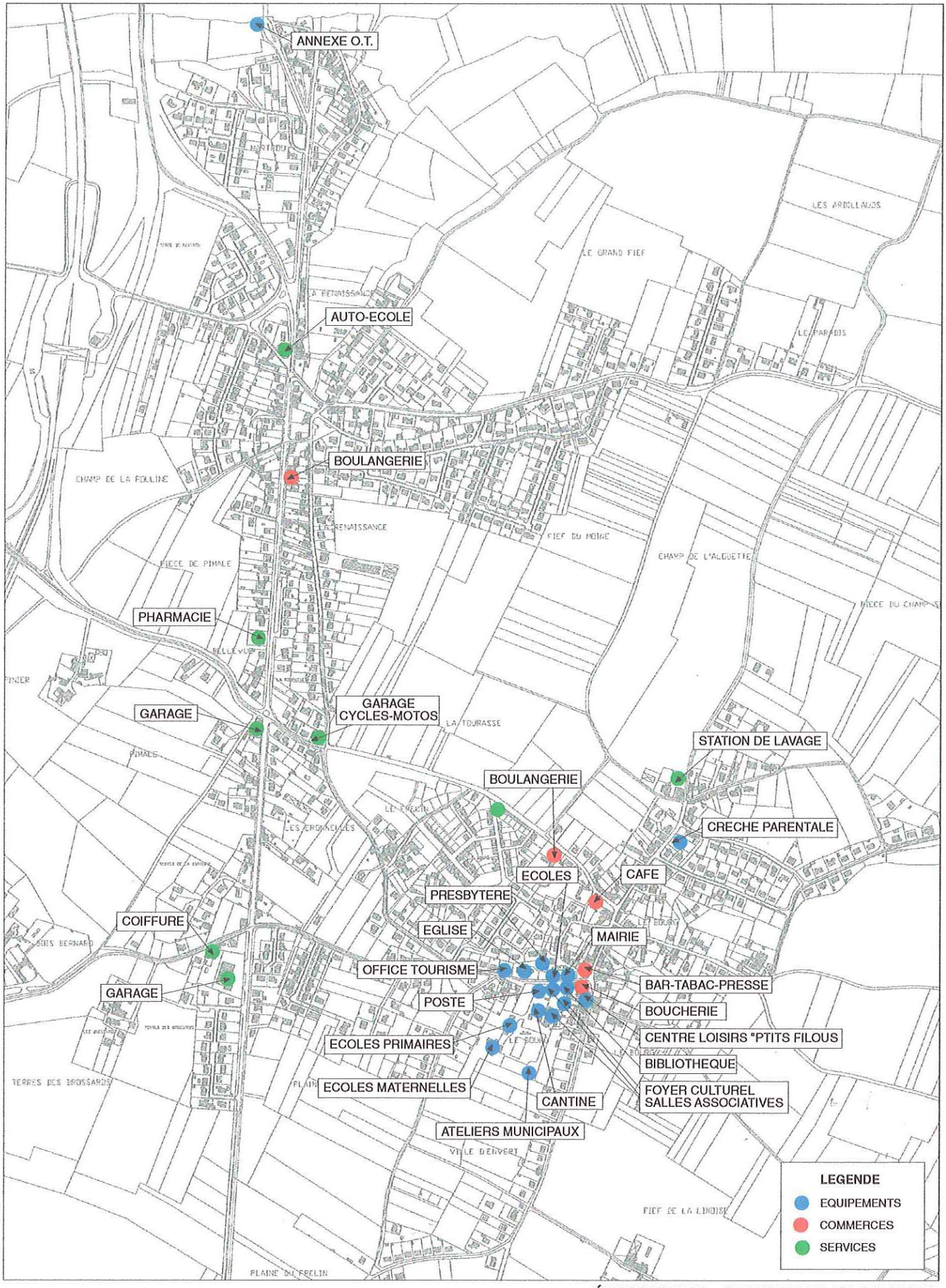

ÉQUIPEMENTS - COMMERCES ET SERVICES

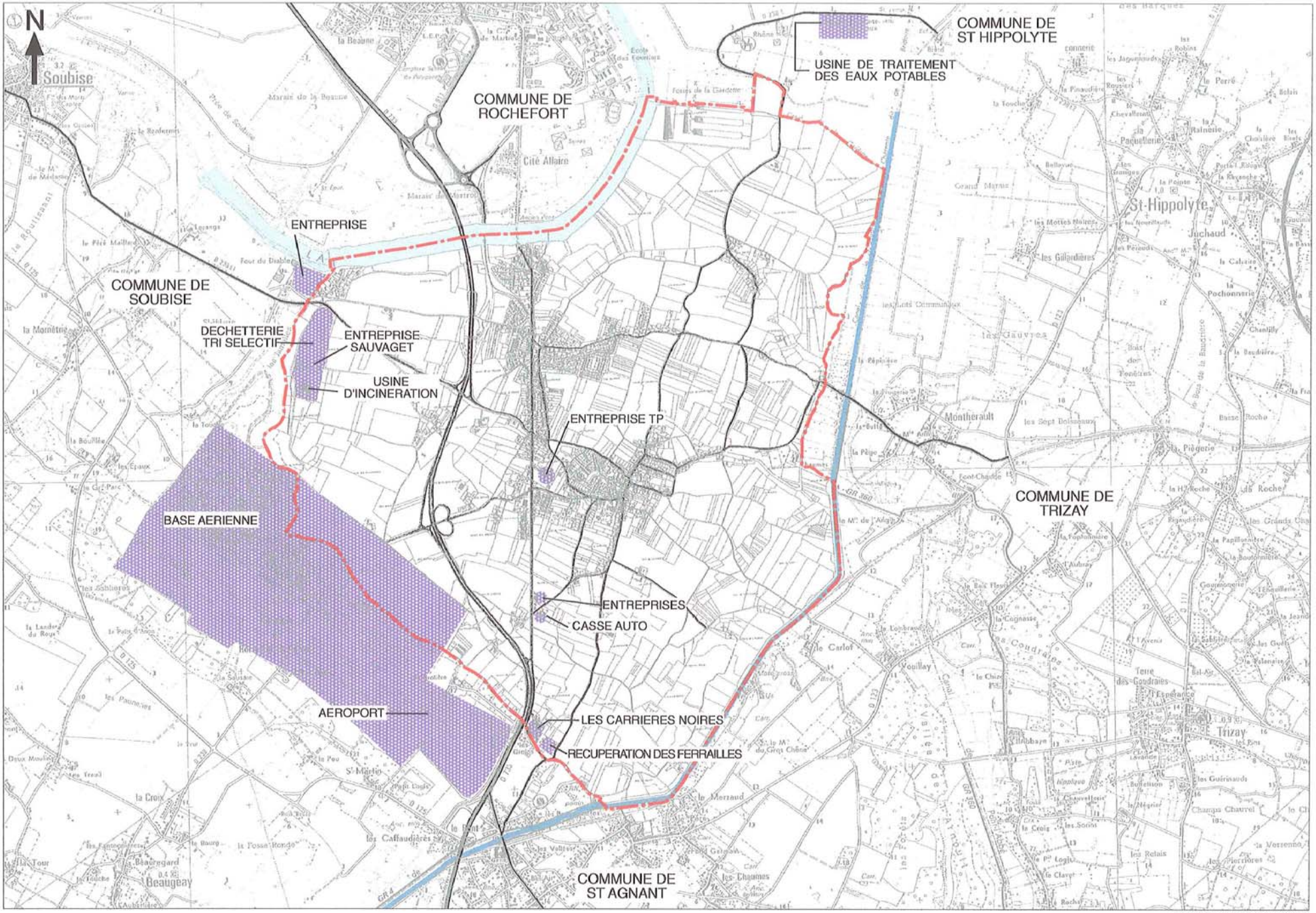

PRINCIPALES ACTIVITES

Les commerces de proximité

Animation au cœur du Bourg

Des commerces attractifs Rue de La Renaissance

Des services dispersés dans l'ensemble de la Commune

Quelques activités de service le long de la Route d'accès au Pont Transbordeur

Le secteur de L'Houmée

L'usine d'incinération

La présence des silos agricoles

12.7 Les Grands éléments du Paysage

Le territoire de la commune d'Échillais couvre 1 472 ha. Il est constitué, de différentes entités paysagères particulièrement homogènes :

Les Marais

Les marais couvrent une surface de 257 ha soit 17,5 % de la surface communale.
Ils font l'objet de plusieurs protections qui se recoupent :
- *ZNIEFF (Zones Nationales d'intérêt Floristiques et Faunistiques)*
- *ZPS (Zone de Protection Spéciale)*
- *ZICO (Zone Intérêt Communautaire des Oiseaux)*
- *etc.*

On trouve des marais drainés (pour l'agriculture) au nord, en limite du fleuve Charente et des prairies entourées de canaux et de végétation de milieux humides aux franges des coteaux surplombant les marais (secteur de Martrou), le long du canal Seudre-Charente et de la Vallée de l'ancien lit de l'Arnoult ("Le verger", "Le château de La Bristière", ...). Quelques jardins potagers occupent une partie de ces prairies.

Le Canal Seudre-Charente

Le Canal Seudre-Charente, également appelé Canal de la Bridoire, limite le territoire de la Commune à l'Est. Cet ouvrage, réalisé en 1804, reprend pour partie la Vallée de l'Arnoult.
Il est bordé de plusieurs bois de hêtres et de chênes.
Cet ensemble constitue l'un des principaux lieux de tourisme vert du Pays Rochefortais :
- *Animation autour des Perles d'Eau*
- *Promenade et jogging le long des berges du canal*
- *Pêche (Association très active)*
- *Cadre agréable pour pique nique familial*
- *etc.*

Il ne possède aucun point de franchissement sur la Commune.
Cette situation contribue à isoler le secteur touristique d'Echillais des éléments patrimoniaux remarquables (Abbayes de Montierneuf, Monthérault et Trizay) des Communes proches et de la Vallée de l'Arnoult.

Les Terres Agricoles

L'Agriculture reste une activité très importante sur le territoire de la Commune.

Malgré la diminution du nombre de sièges d'exploitation, les surfaces de cultures sont pratiquement restées inchangées depuis une vingtaine d'années, les exploitations ayant augmenté leur surface. L'Inventaire Communal de 1988 (source INSEE) fait d'ailleurs apparaître une S.A.U. (Surface Agricole Utile de 1 489 ha) supérieure à la superficie de la commune (1 427 ha), ce qui confirme cette vocation agricole.

Par ailleurs, la constitution et la qualité du sol, la présence importante d'eau en sous-sol ont permis de réaliser une irrigation favorisant le développement de cultures intensives (Tournesol, Maïs).

Ce type de cultures a provoqué une mutation importante des paysages :

- *paysages ouverts*
- *disparition des haies champêtres*
- *implantation d'éléments de superstructures très visibles aux abords des exploitations agricoles (silos, hangars de grande hauteur,...)*

Les Carrières de Calcaire

La présence d'un calcaire de bonne qualité a favorisé l'exploitation de carrières à ciel ouvert, à différents points du territoire.

Deux carrières restent aujourd'hui en exploitation :

- *à « Bel - Air », à proximité de l'Usine d'incinération , à l'Ouest de la Commune*
- *aux « Galaudries » à l'intérieur d'un ensemble boisé.*

On dénombre un nombre non négligeable de lieux désaffectés, identifiables par les restes de l'ancien front de taille et accompagnés de broussailles et de friches.

Certaines de ces anciennes carrières se retrouvent au cœur des secteurs d'habitat. Elles procurent un cadre de vie particulier en raison de la végétation et de la faune qui s'y sont développées. Néanmoins, certains secteurs constituent des risques potentiels pour l'implantation de constructions, liés aux anciennes zones de remblais.

Certaines ont fait l'objet d'aménagements particuliers :

- *Réalisation d'un bassin d'orage, d'une aire de service pour les camping-cars et d'un parking à proximité des groupes scolaires*
- *Stockage de matériel agricole et des tuyaux d'irrigation à « La Perrière »*
- *Aménagement en « carrières » pour l'équitation à « L'Aubrée »*
- *etc.*

Le Pont Transbordeur

Construit en 1900 par Ferdinand Arnodin, le Pont Transbordeur constitue l'élément le plus important du paysage Echillaisien et du Pays Rochefortais (il est visible depuis la majeure partie des Communes du Pays Rochefortais). Les différents aménagements en cours de réalisation aux abords du Pont Transbordeur vont permettre de rendre ce site plus attractif.

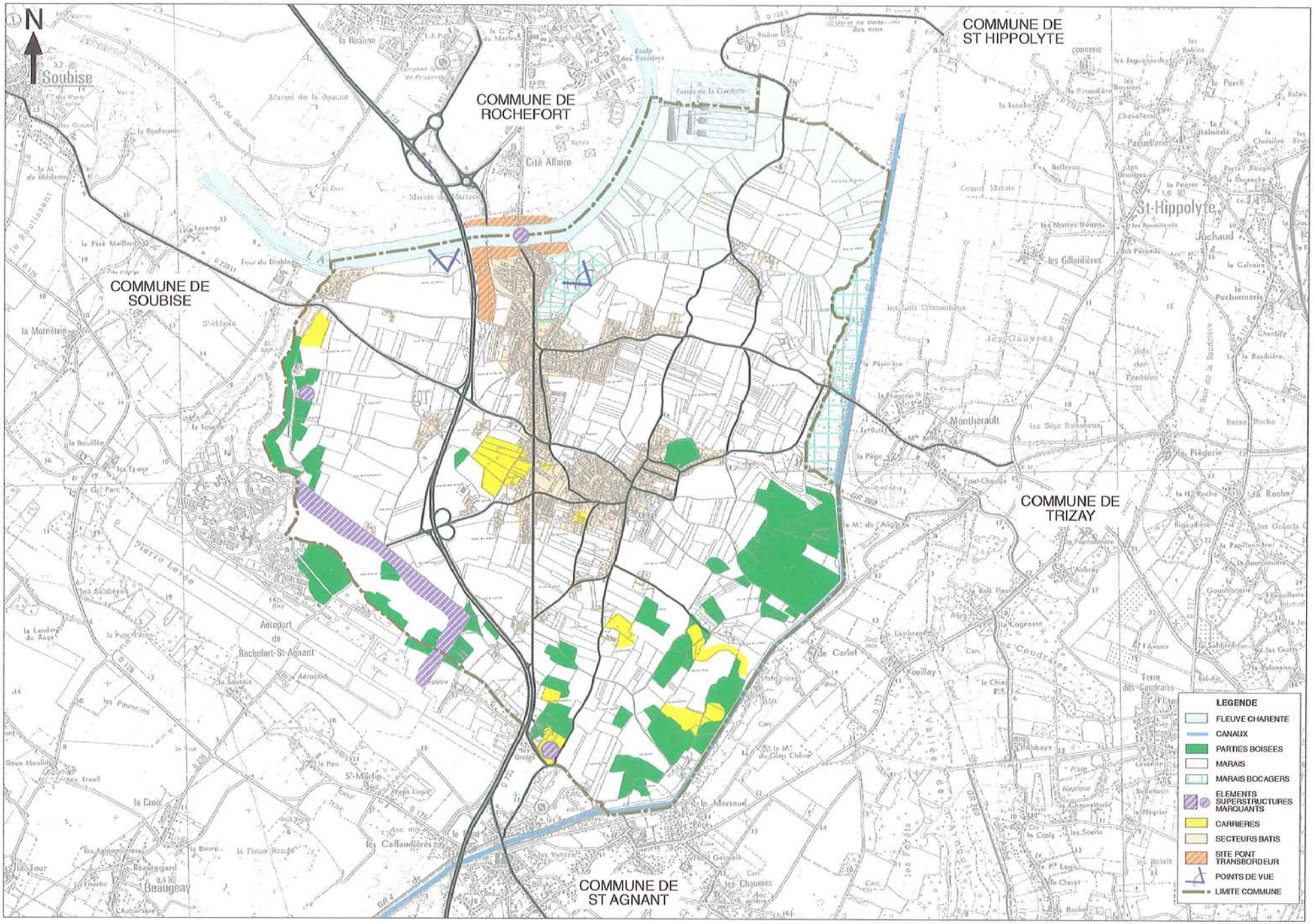

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PAYSAGE

Le site paysager du Pont Transbordeur

Les marais drainés

Les prairies marécageuses

Le Canal Seudre -Charente

Les parties boisées

Les paysages de cultures

Les carrières

Les espaces aux abords des habitations

12.8 Les Éléments du Patrimoine

Quelques éléments patrimoniaux permettent d'affirmer l'identité de ce territoire :
- *L'Église Romane du XI^e^ au cœur du Bourg, classée au titre de la protection des Monuments Historiques.*
- *Le Pont Transbordeur (1900) (classé Monument historique depuis le 30 avril 1976).*
- *La propriété de la Limoise, liée à la mémoire de l'écrivain Pierre Loti.*
- *Le château de la Bristière.*

La richesse du patrimoine réside aussi dans la présence d'espaces naturels qui participent au cadre de vie remarquable de la commune :
- *Les marais et les fosses de la Gardette liés au site de l'Arsenal de Rochefort ;*
- *Le canal Seudre-Charente ;*
- *Les bois de chênes verts ;*
- *Les marais de la Charente.*

et dans la présence d'éléments du petit patrimoine liés à la vie traditionnelle :
- *Puits, Fontaines ;*
- *Lavoirs.*

Ces lieux ont favorisé le développement d'activités d'animation et de découverte :
- *Sentiers de randonnées (association de marcheurs) ;*
- *Association Mycologique ;*
- *Association de pêche ;*
- *Association de mise en valeur du patrimoine « Amis du Patrimoine ».*

12.9 Le développement touristique

La découverte, la valorisation et le développement touristique sont pris en charge par l'Office de Tourisme qui assure des animations à l'échelle de la commune mais aussi en complément d'actions à l'échelle de la Communauté d'Agglomération (partenariat avec l'Office de Rochefort).

Deux points d'accueil sont implantés sur la commune :
- *Dans le Centre-Bourg, à proximité de l'Église ;*
- *Au pied du Pont Transbordeur.*

Le développement touristique se développe aujourd'hui autour de :

- *La Charente et les Marais ;*
- *Le Canal Seudre-Charente et les animations qui lui sont liées (base nautique, pêche, etc.).*

Il existe peu d'hébergements touristiques sur la Commune ; cependant ceux qui sont présents offrent une prestation de qualité (chambres d'hôtes à Pillay).
Les entretiens menés dans le cadre de cette étude ont fait apparaître une carence en équipements de restauration.

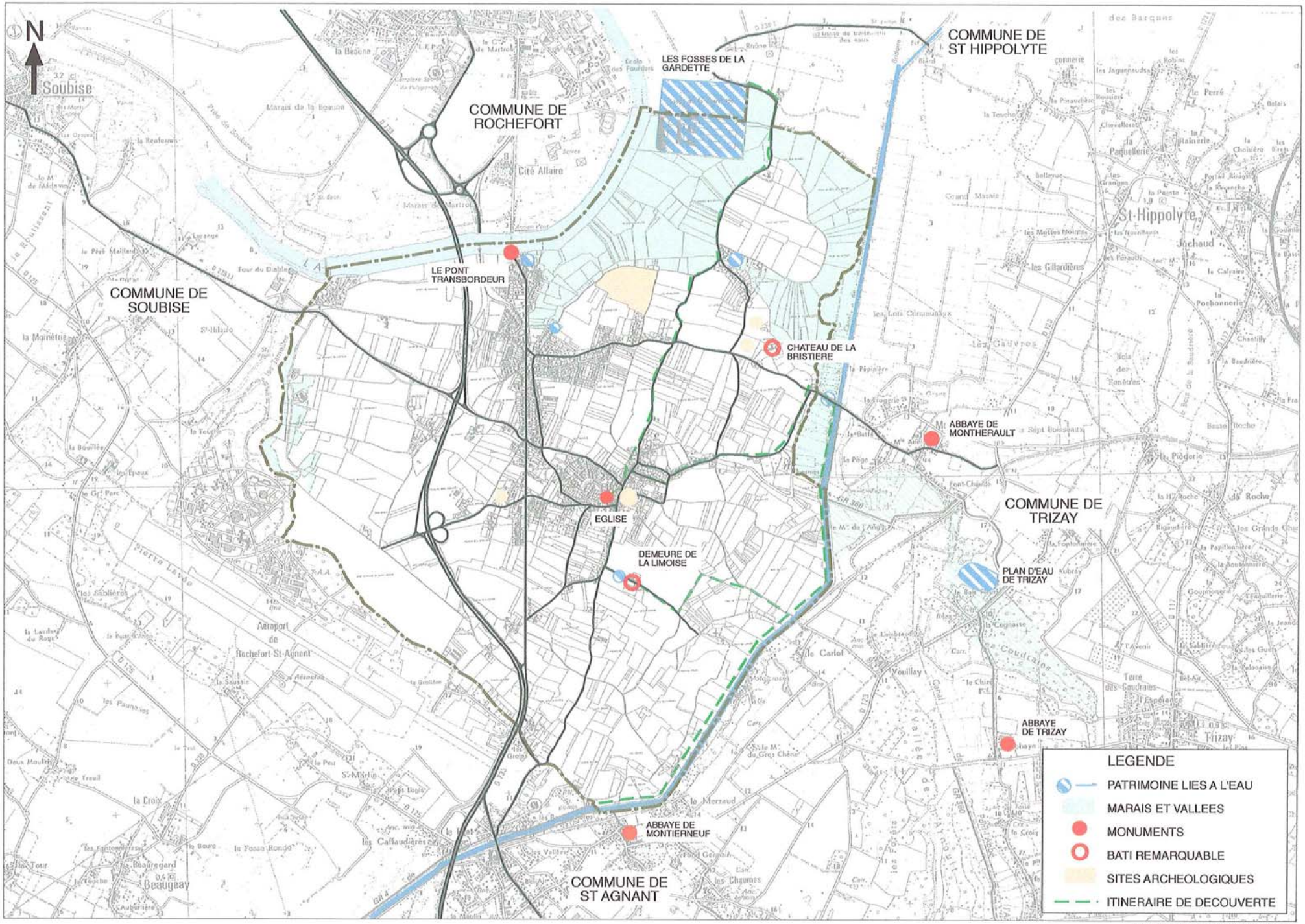

PATRIMOINE BATI ET NATUREL

Patrimoine naturel des bords de fleuve

La maison de l'écluser à Pillay

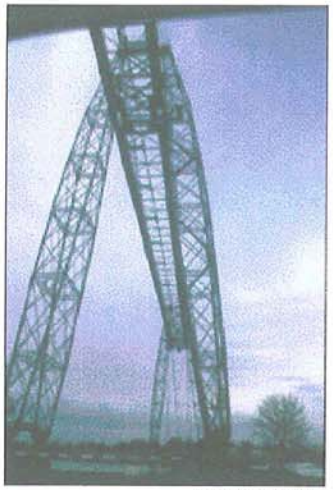

Le Pont Transbordeur

Le gite rural à Pillay

Le Puits de La Limoise

Le petit patrimoine au cœur du bourg

L'Eglise du XI[e]

Les sites patrimoniaux proches : Abbaye de Trizay

13. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

13.1 Atouts et handicaps de la Commune

A partir des différents éléments d'analyse, on peut dresser une liste des principaux Atouts et Handicaps de la Commune d'ÉCHILLAIS

ATOUTS	HANDICAPS
POPULATION • Une croissance continue de la population depuis 50 ans. • Rochefort, pôle d'emploi important à proximité (faible attraction de La Rochelle). • La proximité de la Base aérienne de St Agnant (pôle d'emploi).	**POPULATION** • Difficulté d'intégration des nouveaux habitants dans la vie communale. • Une population (militaire) particulièrement mobile.
HABITAT • Un bâti ancien de caractère en Centre Bourg. • Une forte demande de terrains pour l'accueil de nouvelles constructions. • Caractère architectural marqué des fermes et hameaux proches des marais et du canal Seudre-Charente.	**HABITAT** • Un nombre de logements locatifs insuffisants. • Des liaisons difficiles entre extensions récentes et les parties anciennes du Bourg. • Des capacités d'accueil de nouvelles constructions insuffisantes à proximité du Bourg. • Un développement important de l'habitat diffus en particulier en direction du marais. • Une perte progressive de l'identité des villages. • Martrou, un quartier marqué par les séquelles des différents ouvrages de franchissement de la Charente et des anciennes voies de raccordement. • Des quartiers isolés.
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES • Territoire traversé par un axe de passage important (D 733). • Des échanges rendus de plus en plus faciles à partir de la D 733. • Une bonne desserte de l'ensemble du territoire. • Un projet de déviation des quartiers récents, à proximité du Bourg qui va induire une meilleure sécurité.	**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES** • Des nuisances liées à la traversée du territoire par la D 733 (coupures, passages obligatoires). • Des carrefours conflictuels dans les quartiers récents et hors des secteurs urbanisés (route de Monthérault). • Un flux de transit important via Monthérault (détournement des touristes pour éviter le péage du viaduc). • Accueil de ces touristes de passage. • Des entrées de bourg qui restent à valoriser. • Des directions qui ne sont pas assurées avec la D 733 en venant de Soubise et qui posent des problèmes de transit interne (passage des camions). • Le viaduc : une barrière psychologique (forte utilisation des commerces et services de Soubise). • Manque de lisibilité du Centre-Bourg à partir de l'Avenue du Transbordeur. • Des entrées de Commune marquées par le développement de l'habitat diffus en direction de Monthérault.
ESPACES PUBLICS • Des espaces publics, bien réaménagés en Centre Bourg. • Des espaces verts de quartiers identitaires (voir manifestation de quartiers) • Un fleurissement important, qui marque une appropriation forte de la Commune.	
ÉQUIPEMENTS • Des équipements regroupés à proximité de l'Église et de la Mairie. • Des installations sportives très complètes (la Chaume). • Un milieu associatif dynamique. • Des effectifs scolaires en augmentation. • Une programmation culturelle intéressante. • La mise en place d'un Plan Éducatif Local. • Des actions importantes en direction des Jeunes.	**ÉQUIPEMENTS** • Éclatement des groupes scolaires (synergie difficile, problème de fonctionnement). • Éloignement des équipements sportifs dans le cadre de leur utilisation scolaire. • Des équipements à confirmer : Bibliothèque, Salles de réunion, etc.).
ACTIVITÉS • Des commerces conservés dans le Bourg. • Une activité agricole importante en particulier à l'ouest de la Commune. • Une proximité de pôles commerciaux (Rochefort et Soubise). • Un artisanat de proximité développé et de qualité.	**ACTIVITÉS** • Une fragilité des commerces de proximité. • Un manque de certains commerces (ex : alimentation,...). • Manque d'un établissement de restauration (clientèle d'employés de l'Artisanat). • 79 % des actifs travaillent à l'extérieur de la Commune.

TOURISME ET LOISIRS
- Importance du canal Seudre-Charente.
- Présence des Perles d'Eau et projet de développement touristique aux abords des équipements du stade.
- Un centre équestre de proximité.
- Proximité de sites touristiques attractifs :
  -Abbaye et Plan d'eau de Trizay;
  -Rochefort avec la Corderie et l'Hermione.
- Quelques gîtes et chambres d'hôtes de qualité.
- Nombreux itinéraires de randonnées.
- Un itinéraire cyclable en cours de réalisation le long de la Charente.
- Une activité de pêche fortement développée sur la Commune, en particulier à destination des enfants.
- Projet de réutilisation de l'ancienne voie de Chemin de fer "Pont de la Cèpe – Marennes ".

PATRIMOINE / CADRE DE VIE
- Marais.
- Une présence d'espaces boisés (lieux de promenade).
- Nombreux éléments du petit patrimoine :
- Puits,
- Pigeonniers, etc.
- Des éléments patrimoniaux remarquables (Église, Pont Transbordeur, Fosses de la Gardette, ...).
- L'ancienne voie d'accès au Pont Transbordeur et ses alignements de platanes.
- Site de la Bristière.
- Cadre de vie agréable et recherché par les nouveaux habitants.

TOURISME ET LOISIRS
- Difficultés de franchissement du Canal Seudre-Charente.
- Manque de liaisons pédestres et cyclables en direction de la vallée de l'Arnoult.
- Manque d'hébergements touristiques.
- Manque de synergie entre le Bourg et les équipements sportifs
- Manque d'identification des Perles d'Eaux à partir des axes de passage.
- Manque d'équipements pour le tourisme fluvial.
- Manque d'hébergements légers de loisirs (ex : camping à la ferme, aire naturelle de camping, accueil des campings-cars, etc.).

PATRIMOINE / CADRE DE VIE
- Des fondements historiques méconnus.
- Des liaisons difficiles avec les secteurs remarquables de la Commune (Marais, Bois, ect.).
- Difficulté de cheminement en bord de Charente.
- Le site de la Bristière inaccessible (propriété privée).
- D'anciennes carrières d'exploitation de calcaire laissées à l'abandon.
- Un territoire bloqué à l'ouest par la présence de la Base Aérienne, de l'Aéroport, de l'Usine de Traitement des Ordures Ménagères, d'une entreprise d'exploitation de carrières.

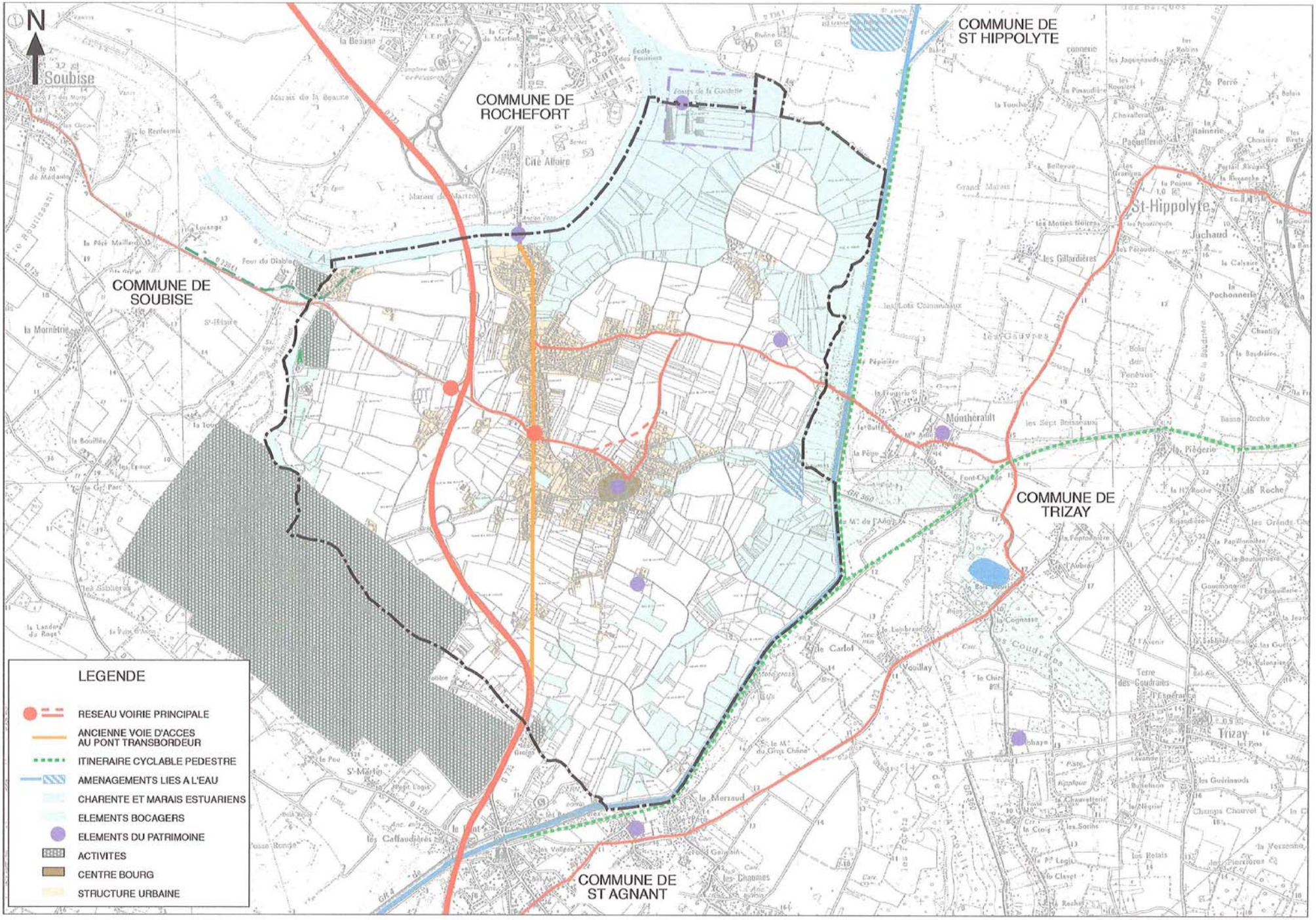

PRINCIPAUX ELEMENTS DU CONSTAT

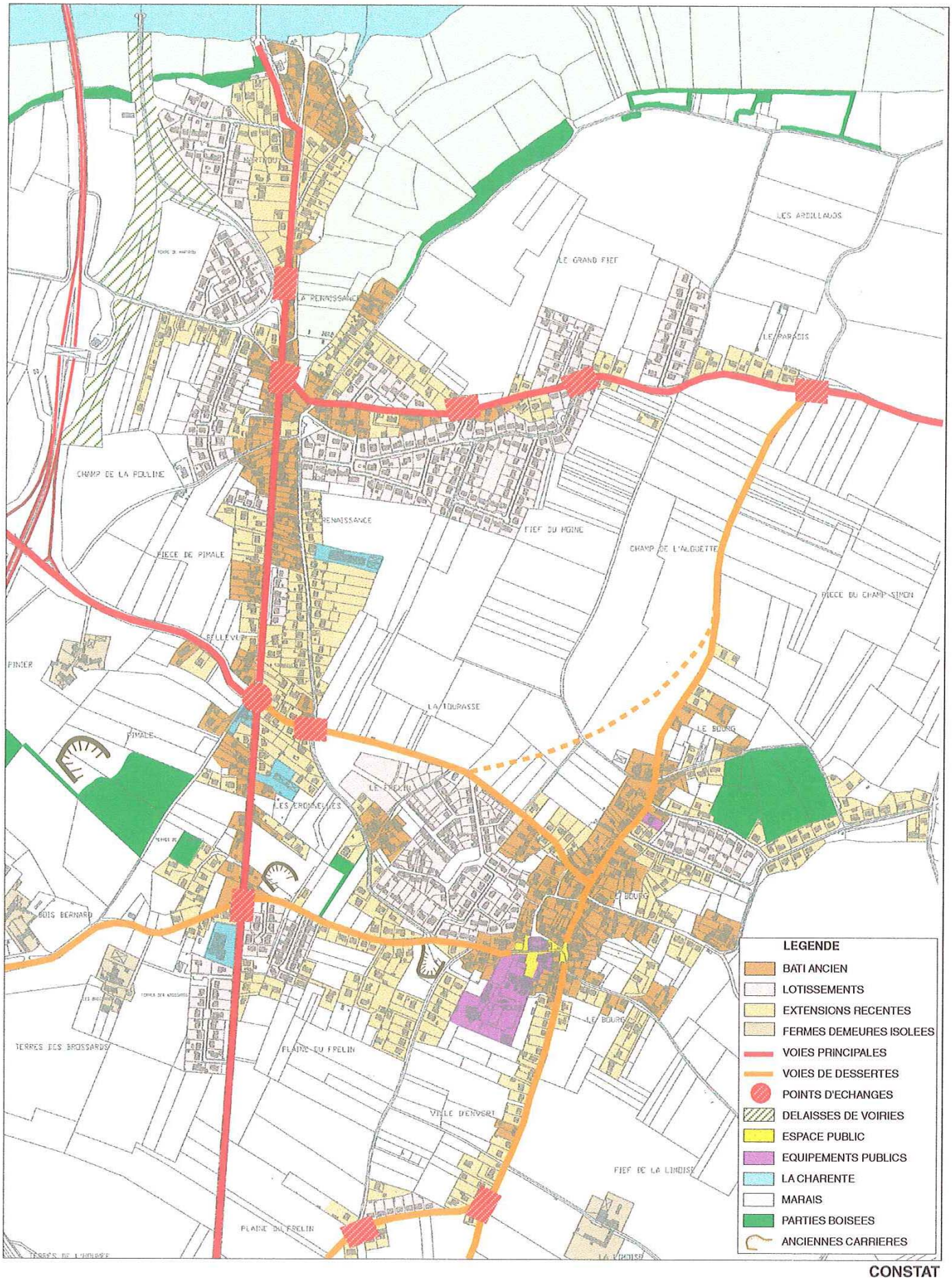
LES ARDILLAUDS
LE GRAND FIEF
LA RENAISSANCE
LE PARADIS
CHAMP DE LA POULINE
RENAISSANCE
FIEF DU MOINE
CHAMP DE L'ALOUETTE
PIECE DE PIMALE
PIECE DU CHAMP-SIMON
BELLEVUE
FINIER
LA TOURASSE
LE BOURG
PIMALE
LE PELIN
LES ROUSSELLES
BOIS BERNARD
TERRES DES BROSSARDS
PLAINE DU PELIN
VILLE D'ENVERT
FIEF DE LA LINOISE
LA LINOISE
LEGENDE
BATI ANCIEN
LOTISSEMENTS
EXTENSIONS RECENTES
FERMES DEMEURES ISOLEES
VOIES PRINCIPALES
VOIES DE DESSERTES
POINTS D'ECHANGES
DELAISSES DE VOIRIES
ESPACE PUBLIC
EQUIPEMENTS PUBLICS
LA CHARENTE
MARAIS
PARTIES BOISEES
ANCIENNES CARRIERES

CONSTAT

13.2 SYNTHÈSE

La Commune d'Échillais présente les caractéristiques suivantes :

- ***Une Commune limitée au nord par la Charente, à l'est par le Canal Charente-Seudre et à l'ouest par la RD 733, la Base Aérienne et différentes zones d'activités, et, qui rassemble plusieurs types de paysages :***
  - marais liés à La Charente
  - marais liés à la Vallée de l'Arnoult
  - parties boisées
  - paysages agricoles en cours de disparition (culture intensive : céréales et maïs).

- ***Une Commune organisée autour de deux pôles distincts :***
  - le Bourg où quelques commerces subsistent au coeur,
  - le long de la voie d'accès au Pont Transbordeur où commerces, artisanat et services accompagnent les lotissements.

- ***Une Commune dont les équipements publics sont regroupés dans le Centre - Bourg***
  Une Commune bien équipée mais où les établissements scolaires sont éclatés sur plusieurs sites et où certains équipements sont exigus.

- ***Une Commune dont le réseau de voirie est en pleine réorganisation***
  - difficulté d'identification des voies d'accès au Centre-Bourg
  - manque de hiérarchisation des différents espaces publics hors du Bourg
  - une nouvelle voie à proximité du Bourg , va faciliter les liaisons entre le secteur de la Renaissance et le Centre-Bourg
  - une commune, dont les flux de transit vont disparaître avec la suppression du péage du Viaduc.

- ***Une Commune qui présente certaines carences en commerces et services de proximité***
  - Absence de commerce alimentaire de proximité
  - Absence de certains services de proximité.

- ***Une Commune dynamique qui cherche à affirmer son identité***
  - Un milieu associatif développé
  - Une volonté d'intégration des nouveaux habitants
  - Des initiatives en direction des enfants et des jeunes (PEL, Adolescents, ...).

- ***Une Commune soucieuse de préserver et de mettre en valeur ses paysages***
  - Espaces préservés au cœur du Bourg
  - Un réseau de sentiers de randonnées en cours de développement
  - Possibilités importantes (bords de Charente, Bois, Canal Seudre-Charente).

- ***Une Commune qui a néanmoins une faible attraction touristique***
  - Présence de quelques chambres d'hôtes et de gîtes ruraux de qualité, en nombre insuffisant
  - Des marais qui ne sont pas encore attractifs.

- ***Une Commune en forte croissance démographique et dont l'échelle d'aménagement change progressivement***
  - Des extensions urbaines importantes, qui introduisent la notion de quartiers
  - Des espaces publics insuffisamment hiérarchisés
  - Absence d'un espace public majeur représentatif de la nouvelle échelle d'Échillais (passage d'une commune rurale à celle d'une commune péri-urbaine).

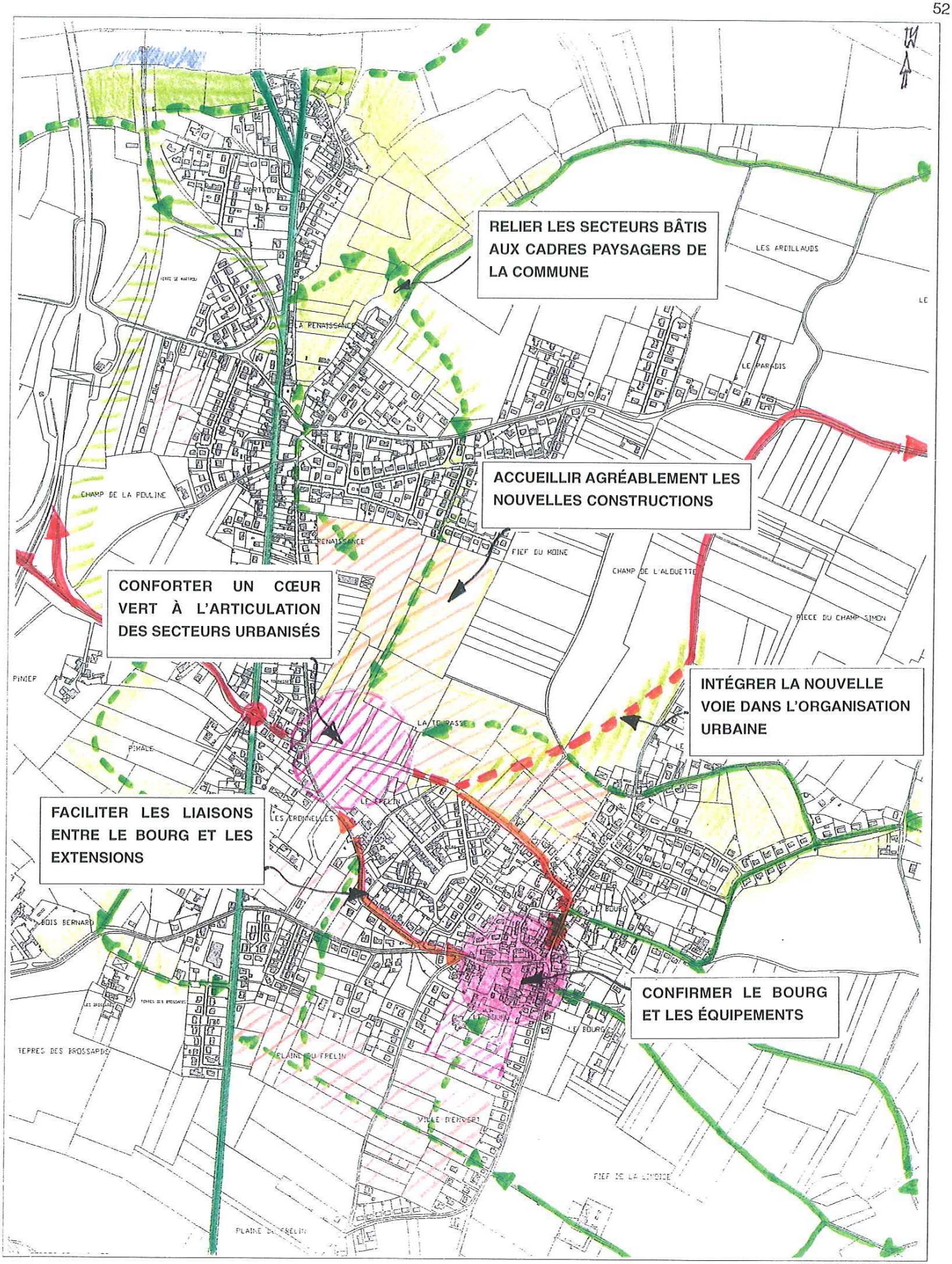

PROBLEMATIQUE